

DONNEES TECHNIQUES

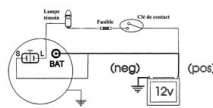
Courant de charge [A]	50
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	V
Pince	M5 B+
Connectique	PLUG191

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La sortie "L" doit recevoir du courant. Dans le pupart des véhicules, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.
Un manque de courant à la sortie "L" peut provoquer ce qui suit:
- Aucune charge, les lampes restent allumées.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge OK, mais à la fin du cycle de rotation du moteur de tous les tours, la lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
 - La sortie "S" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera utilisé ultérieurement.
De manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit:
- Surcharge ou charge nulle.
 - La sortie "BAT" doit recevoir du courant de la batterie. Cette sortie fournit instantanément le courant qui sera utilisé dans tous les cas, que ce soit de courant aux pompes sur "CVC" ou "CVC", de courant de courant à la lampe témoin ou au feu stop.
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
 - La pupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal chargées. Des courants trop faibles, une mauvaise tension, des fils corrodés ou encore, un mauvais contact dans le connecteur, (c'est à dire la fiche qui doit être maintenue à l'alternateur).
- Consultez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

NISSAN		
CHERRY (78-82) (N10) - 1.3	60 ch	08.1981 > 09.1982
CHERRY (78-82) (N10) - 1.4	63 ch	08.1978 > 07.1981
CHERRY (78-82) (N10) - 1.4 i.e.	80 ch	08.1980 > 07.1981
CHERRY (78-82) (N10) - 1.5	69 ch	08.1981 > 12.1982
CHERRY (78-82) Coupe (N10) - 1.3	60 ch	08.1981 > 09.1982
CHERRY (78-82) Coupe (N10) - 1.4	63 ch	08.1980 > 02.1981
CHERRY (78-82) Coupe (N10) - 1.5	69 ch	08.1981 > 05.1982
CHERRY (78-83) Traveller (VN10) - 1.5	69 ch	08.1981 > 03.1982
CHERRY (82-87) (N12) - 1.3	60 ch	05.1982 > 10.1986
MICRA (82-92) (K10) - 1.0	50 ch	12.1982 > 12.1989
	54 ch	12.1982 > 05.1989
	58 ch	12.1982 > 05.1991
PICK UP (82-86) (720) - 1.8	80 ch	01.1983 > 03.1986
PICK UP (82-86) (720) - 2.2 4WD	97 ch	04.1983 > 03.1986
PICK UP (85-97) (D21) - 2.0	87 ch	09.1985 > 07.1988
PICK UP (85-97) (D21) - 2.4 i 4WD	101 ch	03.1986 > 04.1992
PRAIRIE (M10, NM10) - 1.5 S (M10)	75 ch	01.1984 > 12.1987
SILVIA (79-83) (S110) - 1.8	92 ch	01.1979 > 05.1983
SUNNY (82-86) (B11) - 1.3	60 ch	03.1982 > 09.1987
SUNNY (82-86) Break (B11) - 1.3	60 ch	08.1982 > 08.1990
SUNNY (82-86) Coupe (B11) - 1.3	60 ch	04.1982 > 09.1986
URVAN (80-88) Bus (E23) - 2.0 (E23B)	87 ch	12.1982 > 11.1988
URVAN (87-97) Camionnette (E24) - 2.0	87 ch	05.1987 > 05.1997
VANETTE (82-87) Bus (KC120) - 1.5	69 ch	01.1983 > 12.1987
VANETTE (82-87) Camionnette (C20) - 1.5	67 ch	07.1981 > 06.1987
VANETTE (86-95) Bus (C22) - 1.5	69 ch	10.1986 > 12.1995
VANETTE (86-95) Camionnette (C22) - 1.5	69 ch	10.1986 > 12.1995

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.